

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

Date de convocation : 29 août 2024

Présents : BIENVENU Alain, AIME Anne, SEILLIER Marie-Claude, ROY Thierry, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, AUGER Suzanne.

Pouvoirs : LAGACHE Éric à AIME Anne
AIME Louise à ROY Thierry

Absents : VERDON Gérard et JOLLY Nicolas

Secrétaire de séance : ARRESTAYS Jacqueline

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

N° délibération	Objet	Décision
2024-083	Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 18 juillet 2024	Arrêt du PV
2024-084	Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée : <ul style="list-style-type: none">• Prise des compétences « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, PLUi »• Modification des statuts	Rejeté par : <ul style="list-style-type: none">• 12 voix contre• 1 abstention
2024-085	Sydev – Avenant n° 1 à la convention n° 2021.TH.D.0071 – Effacement des réseaux de l'Industrie	Adopté à l'unanimité
2024-086	Sydev – Convention n° 2024.ECL.0487 – rénovation de projecteurs Place des Anciens Combattants	Adopté à l'unanimité
2024-087	Amicale laïque – Convention de mise à disposition de la salle de motricité de l'école André Turcot, ainsi que de la cour	Adopté à l'unanimité
2024-088	Demande de subvention	Adopté à l'unanimité
2024-089	Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Convention de mise en place du logiciel et du portail dans le cadre du réseau de lecture publique	Adopté à l'unanimité

Alain BIENVENU
Maire de Le Langon

Document affiché en mairie conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, le 9 septembre 2024.


